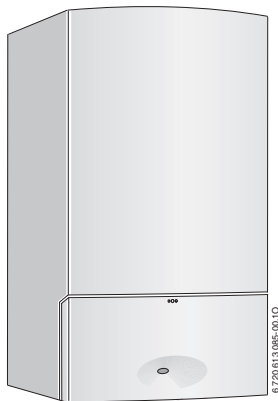


axélis
CONDENS

Notice d'utilisation

AGVM C24-1H



© Modèles et brevets déposés • Réf 6 720 649 528 (2016/05) FR

Chaudière gaz à condensation

La passion du service et du confort



e.i.m. leblanc
Groupe Bosch

Table des matières

1	Explication des symboles et consignes de sécurité	3
1.1	Explication des symboles	3
1.2	Mesures de sécurité	5
<hr/>		
2	Ouverture de la porte	7
<hr/>		
3	Vue d'ensemble des éléments de commande	8
<hr/>		
4	Mise en service	10
<hr/>		
5	Utilisation	14
5.1	Allumer/éteindre l'appareil	15
5.2	Mise en marche du chauffage	16
5.3	Régulation du chauffage	18
5.4	Régler température d'eau chaude sanitaire	20
5.5	Mode été (pas de chauffage, eau chaude sanitaire uniquement)	22
5.6	Protection contre le gel	23
5.7	Verrouillage des touches	24
5.8	Anomalies	25
5.9	Messages indiqués sur l'afficheur	26
<hr/>		
6	Consignes pour économiser l'énergie	27
<hr/>		
7	Généralités	29
<hr/>		
8	Notice d'utilisation succincte	31

1 Explication des symboles et consignes de sécurité

1.1 Explication des symboles

Avertissements



Dans le texte, les avertissements sont indiqués et encadrés par un triangle de signalisation sur fond grisé.



Pour les risques liés au courant électrique, le point d'exclamation dans le triangle de signalisation est remplacé par un symbole d'éclair.

Les mots de signalement au début d'un avertissement caractérisent le type et l'importance des conséquences éventuelles si les mesures nécessaires pour éviter le danger ne sont pas respectées.

- **AVIS** signale le risque de dégâts matériels.
- **PRUDENCE** signale le risque d'accidents corporels légers à moyens.
- **AVERTISSEMENT** signale le risque d'accidents corporels graves.
- **DANGER** signale le risque d'accidents mortels.

Informations importantes



Les informations importantes ne concernant pas de situations à risques pour l'homme ou le matériel sont signalées par le symbole ci-contre. Elles sont limitées par des lignes dans la partie inférieure et supérieure du texte.

Autres symboles

Symbole	Signification
▶	Etape à suivre
→	Renvoi à d'autres passages dans le document ou dans d'autres documents
•	Enumération/Enregistrement dans la liste
–	Enumération/Enregistrement dans la liste (2e niveau)

Tab. 1

1.2 Mesures de sécurité

Si l'on perçoit une odeur de gaz :

- ▶ Fermer le robinet de gaz (→ page 8).
- ▶ Ouvrir les fenêtres.
- ▶ Ne pas actionner les commutateurs électriques ou tout autre objet provoquant des étincelles.
- ▶ Eteindre toute flamme à proximité.
- ▶ Téléphoner immédiatement, **de l'extérieur** à la compagnie de gaz et à un installateur ou un service après-vente agréé e.l.m. leblanc.

Si l'on perçoit une odeur de gaz brûlés

- ▶ Mettre l'appareil hors service (→ page 16).
- ▶ Ouvrir les fenêtres et les portes.
- ▶ Informer immédiatement un installateur ou un service après-vente agréé e.l.m. leblanc.

Installation, modifications

- ▶ L'installation ainsi que les modifications éventuellement apportées à l'appareil doivent être exclusivement confiées à un installateur ou un service après-vente agréé e.l.m. leblanc.
- ▶ Les gaines, conduits et dispositifs d'évacuation des fumées ne doivent pas être modifiés.
- ▶ Pour les **chaudières type cheminée** : ne pas obturer ni diminuer les orifices d'aération sur les portes, fenêtres et murs. Si les fenêtres sont étanches, assurer l'alimentation en air de combustion.

Maintenance

- ▶ **Recommandation pour nos clients :** Nous recommandons vivement de conclure un contrat d'entretien avec un installateur ou service après-vente agréé e.l.m. leblanc. Il est indispensable de soumettre l'appareil à un service annuel de maintenance.
- ▶ Conformément à la réglementation nationale en vigueur sur la protection contre les émissions polluantes, l'exploitant est responsable de la sécurité et de l'écocompatibilité de l'installation.
- ▶ N'utiliser que des pièces de rechange d'origine !

Dégâts dus à une erreur d'utilisation !

Les erreurs de commande peuvent entraîner des dommages personnels et/ou matériels.

- ▶ S'assurer que les enfants ne jouent pas avec l'appareil et ne l'utilisent pas sans surveillance.
- ▶ S'assurer que les utilisateurs savent manier l'appareil de manière conforme.

Matières explosives et facilement inflammables

- ▶ Ne pas stocker ou utiliser des matières inflammables (papier, peintures, diluants, etc.) à proximité immédiate de l'appareil.

Air de combustion/air ambiant

- ▶ L'air de combustion/air ambiant doit être exempt de substances agressives (comme par exemple les hydrocarbures halogénés qui contiennent des combinaisons chlorées ou fluorées), afin d'éviter toute corrosion.

2 Ouverture de la porte

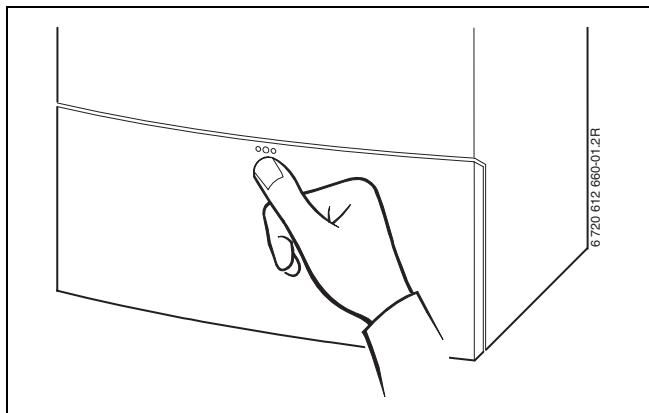


Fig. 1

3 Vue d'ensemble des éléments de commande

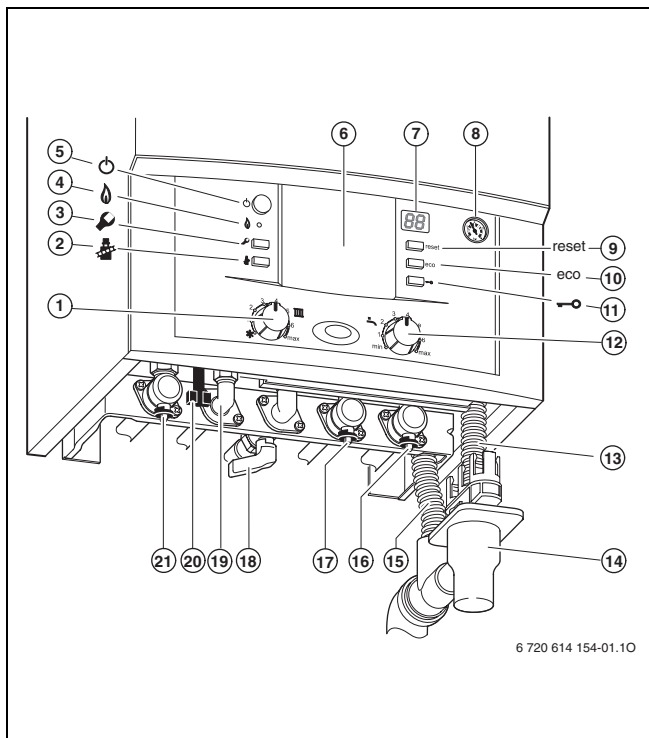


Fig. 2

- 1** Sélecteur de température de départ chauffage
- 2** Touche ramonage pour le professionnel (voir notice d'installation)
- 3** Touche de service pour le professionnel (voir notice d'installation)
- 4** Voyant de contrôle du fonctionnement du brûleur
- 5** Interrupteur principal
- 6** Un régulateur (accessoires)
- 7** Afficheur
- 8** Manomètre
- 9** Touche Reset
- 10** Touche eco
- 11** Verrouillage des touches
- 12** Sélecteur de température eau chaude sanitaire
- 13** Tuyau de vidange de la soupape de sécurité chauffage
- 14** Siphon à entonnoir (accessoire)
- 15** Tuyau du siphon des condensats
- 16** Robinet de retour chauffage
- 17** Robinet d'eau froide
- 18** Robinet de gaz (fermé)
- 19** Robinet ECS
- 20** Robinet de remplissage
- 21** Robinet de départ chauffage

4 Mise en service

Ouvrir le robinet de gaz

- ▶ Enfoncer la poignée et tourner vers la gauche jusqu'à la butée (poignée dans le sens d'écoulement = ouvert).

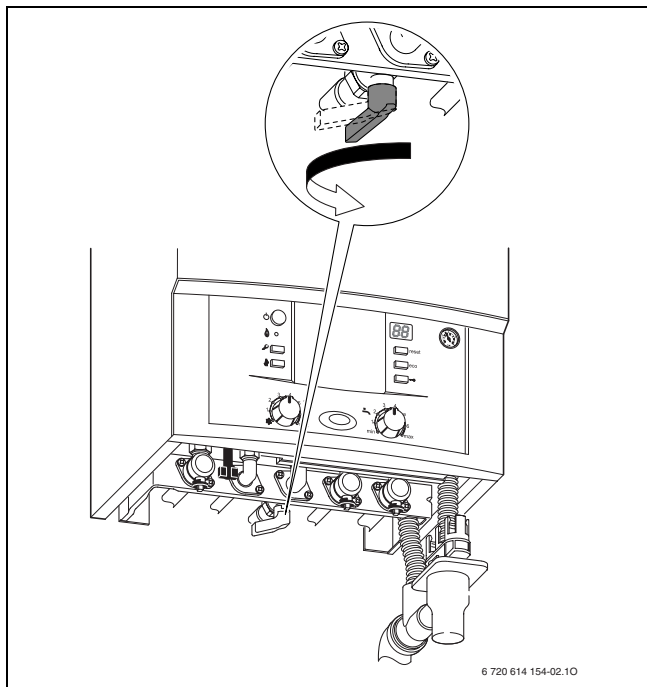


Fig. 3

Ouvrir les robinets

- ▶ Tourner la vis carrée avec une clé jusqu'à ce que l'encoche soit positionnée dans le sens de l'écoulement.
Si l'encoche est perpendiculaire au sens d'écoulement, le robinet est fermé.

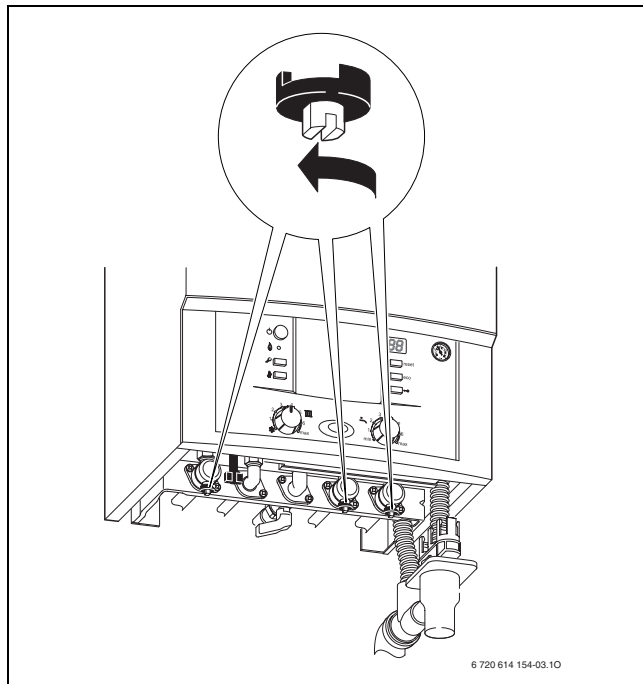


Fig. 4

